



Mémoire d'Auschwitz ASBL  
Rue aux Laines, 17 boîte 50 à 1000 Bruxelles  
Tél. : +32 (0)2 512 79 98  
www.auschwitz.be • info@auschwitz.be

## Exilé à Bruxelles : entretien avec F. S., réfugié tibétain

**Georges Boschloos**  
Mémoire d'Auschwitz ASBL

*Août 2018*

*F. S. est né au Tibet en 2089, soit en 1962 selon notre calendrier. Outre son père et sa mère, sa famille compte quatre garçons et deux filles et vit dans le district de Dhomo. Ses premiers souvenirs évoquent l'air bleu de la haute montagne, les yacks dans les pâturages, et les petits villages envahis chaque année par des centaines de personnes avides de guérir leurs maux dans les douze sources qui y jaillissent. Chacune avait sa propre force, une eau pour guérir chaque douleur. De tout le Tibet, on se pressait dans sa région pour ressentir la magie de l'eau purificatrice. C'est surtout de mars à mai et de septembre à octobre qu'on pouvait y rencontrer des voyageurs des quatre coins du pays. On y voyait également ceux qui venaient annuellement à la recherche du cordyceps, le « champignon chenille », monnayé hors de prix en Chine pour ses vertus « thérapeutiques » et dont l'exploitation prend aujourd'hui des formes outrancières. Le jeune homme était intrigué par toutes ces allées et venues, par ce qui vivait au-delà des frontières de son village, par ce que signifiait pouvoir voyager librement... En 2002, il quitte son pays natal et atterrit en Belgique deux ans plus tard.*

**Lorsque vous êtes né, votre pays avait déjà été annexé à la République populaire de Chine. Vous n'avez donc jamais connu le Tibet libre. Quand avez-vous commencé à comprendre que les frontières de votre pays avaient été volées ?**

Dès mon plus jeune âge, j'ai entendu des dizaines d'histoires narrées par les anciens du village. Ils parlaient de la beauté de la liberté et me faisaient comprendre combien notre culture était de plus en plus étouffée par l'occupant. À l'âge de 7 ans, j'ai vécu une expérience particulièrement représentative de la disparition de nos frontières. Mon grand-père venait de décéder. Au Tibet, la tradition voulait qu'on allume des bougies à la mort d'un membre de la famille pour montrer à son esprit le chemin vers l'éternité. Mais ma grand-mère n'a sorti aucune chandelle. Lorsque je lui ai demandé pourquoi, elle a répondu que les nouveaux maîtres du pays ne toléraient pas vraiment cette pratique. La Chine communiste était opposée à toute manifestation de croyance. Dans ces années-là, il était très fréquent que des monastères entiers soient détruits, et ma grand-mère avait peur des conséquences d'un acte de désobéissance. Deux ou trois ans plus tard est survenu un événement qui allait changer ma vie. Partis rendre visite au gouvernement tibétain en exil, mon père et deux de ses amis ont été arrêtés par la police chinoise. Mon père n'a pas été jeté tout de suite en prison. Il a d'abord été ramené au village. Comme souvent quand une personne a des idées politiques, il avait autant d'amis que d'ennemis. La police chinoise a réuni ces derniers sur la place et leur a donné

l'ordre de le passer à tabac. Ce n'est qu'ensuite qu'ils l'ont mis en prison, gravement blessé. Il n'est revenu que douze ans plus tard. Plusieurs « amis » de mon père ont été enfermés pendant sept à huit ans.

### **Qu'est-ce qui vous a décidé à quitter votre terre natale pour partir à la recherche d'un destin totalement inconnu ?**

En fait, j'ai pris de plus en plus conscience de l'injustice, alors que grandissait en moi la curiosité de découvrir ce qu'il se passait dans le reste de ce vaste monde. En quête de connaissances, de toutes les informations interdites. J'étais parvenu à me procurer une petite radio, que je protégeais comme un vrai trésor. Je m'assurais d'avoir toujours des piles et j'essayais d'écouter le



plus possible un des émetteurs illégaux qui s'efforçaient de

Pour chaque déplacement, même d'un quartier à un autre, le Tibétain est obligé de s'identifier, de se justifier. © Droits réservés

communiquer à la population opprimée des nouvelles du monde, mais aussi du pays et de la région. Généralement, elles n'étaient pas bonnes. Il faut savoir que l'administration faisait comprendre qu'il valait mieux éviter les familles des activistes. Par peur, la plupart des gens préféraient ne pas nous fréquenter, mes frères, mes sœurs, ma mère et moi. Généralement, notre peuple nous évitait plus ou moins, tandis que nous étions tenus à l'œil par le *Big Brother* chinois. Nous représentions en effet un danger... Car nous étions susceptibles de vouloir venger l'emprisonnement de notre père, ce qui a eu pour conséquence, entre autres, qu'ils mettaient tout en œuvre pour nous priver d'enseignement. Encore aujourd'hui, je suis affligé de voir combien j'ai du mal à communiquer avec les autres. En octobre 2002, j'en ai eu définitivement assez des innombrables contrôles et restrictions, et je suis parti vers un autre avenir.

**Les frontières nationales du Tibet ont été complètement gommées par la Chine, mais ce ne sont que des traits sur une carte. Quelles sont les frontières qui vous ont été confisquées, quel est l'élément le plus important qu'on vous ait volé ?**

Au Tibet, l'objectif est surtout d'effacer sournoisement toute une culture. On pourrait presque parler d'un génocide culturel. Tel un poison qui se répand lentement, l'occupant estompe toutes les frontières de notre culture. Dans les écoles, on ne parle plus que le chinois. Notre langue disparaît doucement, mais sûrement. C'est d'ailleurs le cas pour la plupart des petites choses du quotidien : l'art culinaire, certains types d'aliments, les coutumes et les dictons, l'habillement traditionnel, la musique et la danse, on peut dire que c'est toute une culture qui disparaît dans le néant. Apparemment, petit à petit, les enfants d'aujourd'hui ne connaissent même plus la différence entre être Tibétain ou Chinois. Ils subissent un lavage de cerveau en classe. Les Chinois forment la grande majorité de la population et ils imposent leurs voix. Chaque Tibétain qui tente encore de se faire entendre finit par disparaître quelque part derrière des barreaux. Tout récemment, un homme souhaitait apprendre la littérature tibétaine à sa jeune sœur. Ce qui est permis selon une loi chinoise. Lorsqu'il s'est rendu à Pékin pour en demander officiellement l'autorisation, il a été mis à la porte et humilié. Il a raconté son histoire – qui illustre bien que certaines lois ne sont votées que pour la forme en Chine – à un journaliste américain. Il s'est retrouvé en prison pour trahison. Ce qu'on m'a surtout enlevé en volant les frontières de mon pays, c'est de pouvoir vivre aux côtés de ma famille et de mes amis. L'espoir de revoir un jour mon village.

**Lorsque vous êtes arrivé dans un monde inconnu, une culture totalement étrangère, avez-vous plutôt ressenti un sentiment euphorique de totale liberté, ou le poids de l'effacement des frontières du Tibet a-t-il continué à peser sur vos épaules ?**

Je ne peux pas parler d'un sentiment euphorique et direct de liberté totale, non. En revanche, la grande différence avec le pays d'où je venais, c'est que je n'étais plus constamment épié et contrôlé. J'ai appris à découvrir une « liberté de mouvement ». Mais après un certain temps, on se rend également compte que cette liberté « totale » ne l'est pas non plus à 100 %. On nous colle vite une nouvelle étiquette. Jadis fils d'un activiste politique, je suis subitement devenu un réfugié politique. Je suis rarement F. S., je suis généralement « le réfugié tibétain ». Et les regards en rue ne sont pas toujours amicaux.

**L'administration chinoise a adapté votre nom à sa propre langue. À quel moment avez-vous compris qu'on ne vous avait pas volé que les frontières de votre pays, mais aussi votre identité ?**

Au Tibet, lorsque vous vous rendiez dans une administration pour mettre vos papiers en ordre, votre nom était inscrit en tibétain et en chinois. Bien entendu, personne ne pouvait lire le chinois dans les petits villages de l'Himalaya. En tibétain, mon nom était correctement écrit. Lorsque je suis arrivé en Europe, j'ai été assisté par un interprète. Un homme qui était capable de lire et de parler le chinois. Il a lu mon nom dans cette langue, et ça ressemblait à « P. K. ». L'administration avait donc adapté mon nom sans me prévenir, ni même me le demander. C'était la dernière chose à laquelle je m'attendais, et ce fut un choc énorme pour moi. Un avocat m'a expliqué que je pouvais faire modifier mon nom, mais que ça me coûterait 1 000 €. Une somme qu'un demandeur d'asile n'a pas directement en poche. Pour ceux qui ne me connaissent pas, je suis donc resté P. K. J'étais déjà heureux d'avoir pu quitter la prison qu'est mon pays parce que je ne vivais qu'à cinq heures de marche de la frontière. Des milliers d'autres, qui habitent à des milliers de kilomètres à l'intérieur du Tibet, ne peuvent même pas rêver d'un départ. J'ai rencontré une belle communauté tibétaine en Belgique et aujourd'hui, je m'appelle à nouveau F. S. Je suis convaincu que chaque être humain a droit au bonheur, au respect et aux mêmes droits ; qu'on soit né dans un petit village de haute montagne ou dans une riche métropole. Liberté, respect et identité propre devraient être des droits universels<sup>1</sup>.



FÉDÉRATION  
WALLONIE-BRUXELLES

*Depuis 2003, l'action de l'ASBL Mémoire d'Auschwitz s'inscrit dans le champ de l'Éducation permanente.*

*À travers des analyses et des études, l'objectif est de favoriser et de développer une prise de conscience et une connaissance critique de la Shoah, de la transmission de la mémoire et de l'ensemble des crimes de masse et génocides commis par des régimes autoritaires. Par ce biais, nous visons, entre autres, à contrer les discours antisémites, racistes et négationnistes.*

*Persuadés que la multiplicité des points de vue favorise l'esprit critique et renforce le débat d'idées indispensable à toute démocratie, nous publions également des analyses d'auteurs extérieurs à l'ASBL.*

<sup>1</sup> Traduit du néerlandais par Ludovic Pierard